

Analyse du processus d'accompagnement des incubateurs universitaires dans le cadre du dispositif 1275: Retour d'expérience au sein de l'école Nationale Polytechnique d'Oran Maurice Audin

Analysis of the support process for university incubators within the framework of the 1275 program: Lessons learned at the National Polytechnic School of Oran (Maurice Audin)

HADDAD Hafida

École polytechnique d'Oran, Maurice Audin
(Algérie)

Hafidahaddad2009@gmail.com

Résumé :

L'université est censée être un lieu d'innovation et une source d'idées potentiellement créatrice de richesse sur le marché. En effet, plus qu'un rôle de transfert de connaissances et de formation des compétences, l'université est appelée, aujourd'hui, à accentuer sa mission vers d'autres aspects comme l'intégration de mécanismes de support et d'accompagnement aux porteurs de projets innovants. Le présent article vise à analyser de manière descriptive l'expérience du lancement du processus d'incubation des projets innovants au sein de l'ENPO MA. Les résultats montrent que le processus d'incubation malgré les difficultés, il reste un dispositif important qui apporte des changements significatifs notamment au développement de l'esprit créatif et entrepreneurial des étudiants.

informations sur l'article

Reçu 18/07/2026
Acceptation 27/09/2026

Mots clés:

- ✓ Incubateur
- ✓ projets innovant
- Entrepreneuriat

Abstract :

Universities are expected to be hubs of innovation and sources of ideas capable of generating market value. Indeed, beyond their traditional roles of knowledge transfer and skills development, universities are now called upon to place greater emphasis on other aspects, such as integrating support and guidance mechanisms for those behind innovative projects. This article provides a descriptive analysis of the experience of launching an incubation process for innovative projects at ENPO MA. The results indicate that, despite certain challenges, the incubation process remains a vital initiative that drives significant change, particularly in fostering a creative and entrepreneurial mindset among students

Article info

Received 18/07/2026
Accepted 27/09/2026

Keywords:

- ✓ Incubator
- ✓ Innovative project
- ✓ Entrepreneurschip

1. INTRODUCTION

Actuellement, la mise en place des structures formelles d'accompagnement tels que les incubateurs, les centres de développement de l'entrepreneuriat, les centres d'appui à la technologie et à l'innovation, les plateformes technologiques ou encore les Fablab, reflètent une volonté politique et académique qui a basculé vers l'encouragement des jeunes porteurs de projets à cultiver leur esprit créatif et à développer leur potentiel entrepreneurial. En effet, il est admis que disposer d'entreprises innovantes, performantes et pérennes exige un certain dispositif d'incubation dès l'émergence de l'idée jusqu'à la concrétisation du projet et le lancement sur le marché. C'est dans cette optique, que s'inscrit l'école nationale polytechniques d'Oran Maurice Audi, où on observe un réel développement de ses structures depuis 2022 et qui témoigne de l'utilité permanente de ce changement à travers l'ouverture aux étudiants à des programmes de formation sur le plan managérial, développement personnel et étude technico-économique. Mais, également, de coaching et de financement ce qui permet aux jeunes futures diplômés de se lancer dans les meilleures conditions. Cependant, les incubateurs de l'enseignement supérieur qui s'inscrivent dans une dynamique nationale axée sur le développement de l'esprit d'innovation et d'entreprise, éprouvent souvent des difficultés à appliquer toutes les mesures offertes et reposent alors sur l'engagement et l'énergie d'une poignée d'enseignants mobilisés par les directeurs des incubateurs souvent passionnés par leur mission. C'est dans ce sens, que nous posons la problématique suivante : ***Quels sont les mécanismes du dispositif d'incubation dans le cadre ministériel 1275 au sein de l'ENPO M-A ?*** A travers cette problématique, nous ambitionnons essentiellement à analyser un retour sur l'expérience du service commun sous forme de l'incubateur de l'ENPO. Ainsi, plusieurs interrogations apparaissent :

1. *Comment s'est faite la mise en place administrative et organisationnelle de l'incubateur au sein de l'ENPO M-A ?*
2. *Quel est l'impact du dispositif d'incubation dans le cadre du 1275 sur le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiant de l'ENPO MA ?*

Deux hypothèses sont émises comme suit :

H1 : La mise en place du dispositif d'incubation nécessite un engagement de toutes les parties prenantes au sein de l'ENPO-MA.

H2 : Le processus d'incubation a un impact positif sur le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants.

Notre objectif principal est de faire un retour sur l'expérience du service commun sous forme de l'incubateur de l'ENPO, afin de partager une expérience administrative et humaine en mettant en lumière les difficultés de la confrontation de l'esprit académique à la réalité de l'écosystème locale et ses différents acteurs.

2. Les différents mécanismes d'accompagnement au sein des universités

En Algérie, on observe depuis quelques années une réelle volonté de changement au sein des différents établissements universitaires. En effet, l'accompagnement entrepreneurial universitaire s'est beaucoup densifié avec l'installation des services plusieurs structures d'accompagnement appelées service commun tels que :

2.1 Les incubateurs universitaires

Ce sont des structures d'accompagnement créées pour répondre à une nouvelle vision politique et stratégique qui a comme objectif premier de stimuler l'esprit entrepreneurial des futurs ingénieurs et jeunes étudiants universitaires.

2.2 Les centres de développement de l'entrepreneuriat CDE :

En collaboration avec la NESDA, il est considéré comme étant un centre destiné à accompagner les différents projets porteurs d'idées d'entrepreneuriat classiques qui visent des secteurs d'activités avec un risque mesuré sur le marché Algérien. Le centre dispose d'une plateforme sur laquelle les candidats intéressés peuvent s'inscrire avec une première présentation descriptive de leur projet. Une deuxième phase dirigée par un comité du CDE sélectionne ainsi les projets les plus intéressants à travers un entretien direct avec les porteurs de projets. Enfin, commence la phase de lancement d'accompagnement en matière de formation des 21 jours avec une présence obligatoire des candidats. Les formations sont assurées par une équipe composée d'experts dans différents domaines en management et finance d'entreprise appuyée par une équipe de spécialistes de la NESDA en dernière semaine dont la l'intervention est axée sur le rôle de la NESDA et le montage financier du projet.

2.3 Les FABLAB :

Ce sont des laboratoires de fabrication qui permettront aux étudiants d'apporter des solutions techniques à des problématiques industrielles via les incubateurs. Ils interviennent dans la deuxième phase du processus d'incubation qui concerne la fabrication des prototypes et ce, en apportant une aide opérationnelle dans la fabrication des prototypes des porteurs de projets sélectionnés par le comité scientifique de l'incubateur.

2.4 Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation CATI :

Ce sont des structures d'accompagnement avec pour rôle premier d'assister les enseignants, chercheurs et étudiants en matière de propriété industrielle et de protection de la propriété intellectuelle et ce, en partenariat avec l'institut National Algérien de la propriété industrielle (INAPI). Le CATI apporte, à travers le processus d'incubation, une aide aux porteurs de projets innovants en matière de formation sur le processus de brevetage en les accompagnants tout au long de leur incubation. Le CATI se concentre par ailleurs sur l'enregistrement et le suivi des projets innovants au sein de l'INAPI.

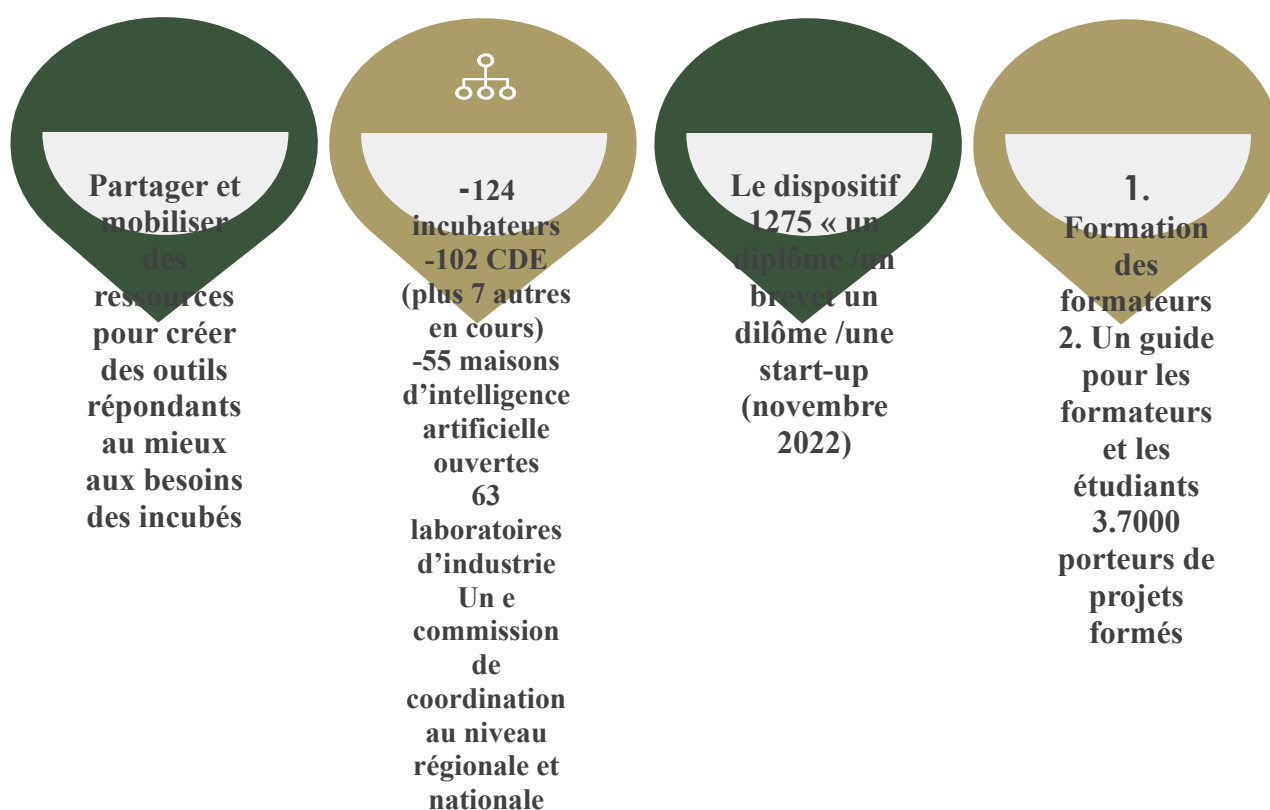
3. L'incubateur universitaire : une structure d'accompagnement importante pour la création des start-up

La multiplication des incubateurs au niveau des universités, témoigne de leur importance croissante pour le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants et pour la création, le développement et le lancement des nouveaux produits qui répondent aux besoins du marché local et national. Le concept de l'incubateur est apparu depuis des années aux états Unis avec comme premier souci l'accélération du développement des entreprises et l'apport d'un soutien réel en termes de conseils, d'hébergement, de gestion et de financement des projets. En tant que processus de soutien aux porteurs de projets, l'incubateur universitaire est une structure d'accompagnement qui en plus de son rôle traditionnel de formation, il a pour mission l'accompagnement des porteurs de projets innovants lors du processus de définition, de précision et de développement de l'idée de projet jusqu'à la création réelle de la start-up et la pénétration du marché.

3.1. Cartographie des incubateurs et des CDE au niveau national

Depuis l'application de l'arrêté ministériel 1275 daté du 17 septembre 2022, nous avons assisté à une structuration du processus d'accompagnement avec l'installation des plusieurs incubateurs au sein des différentes universités au niveau national. Ainsi, en peu de temps, la vision du système entrepreneurial voulu par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a commencé à prendre forme avec l'émergence de 124 incubateurs opérationnels au niveau du réseau universitaire national. Selon le président de la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs, plus de 60.000 étudiants ont inscrit leurs projets de fin d'étude dans le cadre du dispositif 1275. Les chiffres déclarés parlent de 180 projets innovants pour la création de start-up et 1600 micro-entreprises classiques. Le résultat de la professionnalisation de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et de la volonté de développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, les établissements universitaires enregistrent plus de 1175 labels "projet innovant/ start-up" et près de 2800 dépôt de brevets auprès de l'INAPI.

Figure N° 1 : Des structures et des outils ciblés au sein des universités



Source : Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et des incubateurs

Par ailleurs, plus de 100 centres de développement de l'entrepreneuriat sont répartis au niveau des universités et grandes écoles nationales. Leur rôle s'est focalisé au départ sur l'accompagnement et la formation des diplômés universitaires quelque soit leur domaine de spécialisation. Cependant, après les modifications apportées au dispositif 1275 par l'arrêté 008 "un diplôme une entreprise économique : une micro-entreprise/une start-up", le champ a été élargi pour les étudiants désirants se lancer dans l'entrepreneuriat dit classique et bénéficier des formations et des ateliers de soutien dispensés par l'équipe des formateurs du CDE.

3.2. L'accélérateur Universitaire : décision ministérielle 005

A l'issue du cursus universitaire des étudiants, beaucoup de contraintes liées à l'accompagnement ont été détectées notamment le fait de ne plus avoir aucun suivi des étudiants diplômés après leur soutenance. De ce fait, il est constaté une coupure nette du processus de développement des projets innovants des candidats inscrits dans le cadre du 1275 qui est du à deux phénomènes à savoir le manque d'informations des incubateurs quant au processus de lancement et de création de l'entreprise et le manque d'information de la part des porteurs de projets quant au fait qu'ils peuvent être accompagnés même après l'obtention du diplôme. D'où l'intérêt de la création d'une filiale universitaire nommée accélérateur universitaire qui vient poursuivre le travail des incubateurs en accélérant le développement des projets qui sont assez matures et prêts à être transformés en produits ou services commercialisables sur le marché. Ce processus d'accompagnement dure entre 3 à 6 mois de suivi pour la création d'une entreprise sous forme de SARL ou SPA avec un pourcentage participatif entre 2% et 5

4. Un dispositif d'accompagnement cadré par une décision ministérielle 1275 : "Un diplôme une start-up/ un diplôme un brevet"

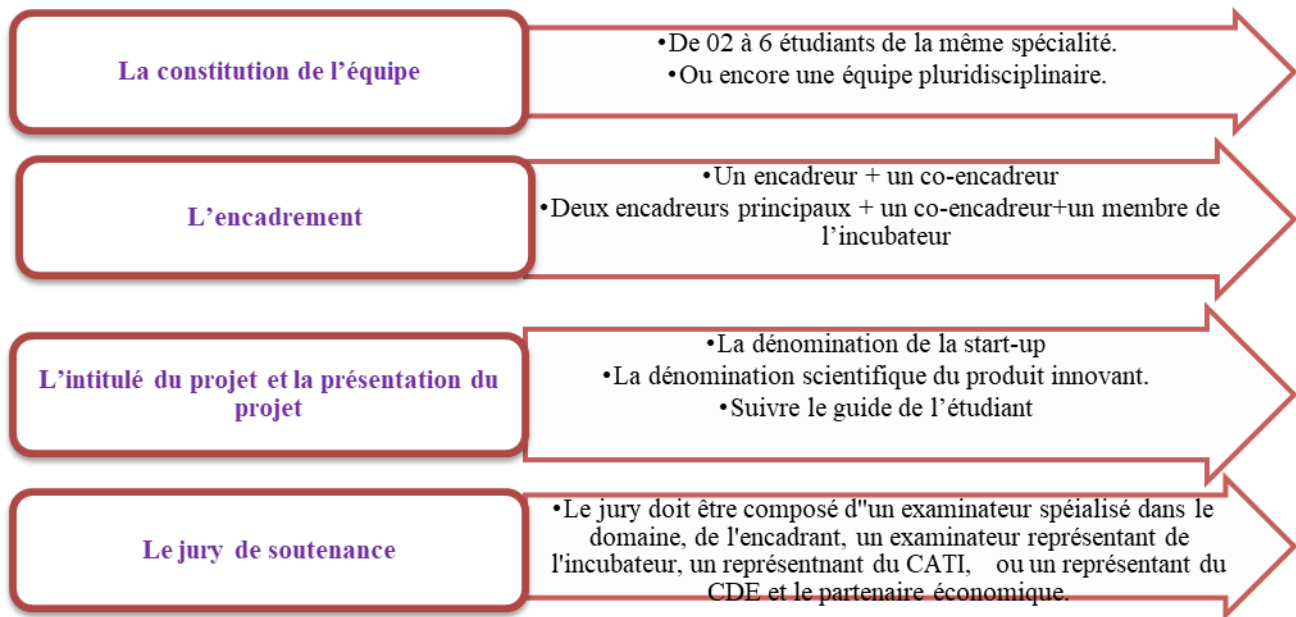
Ce processus d'accompagnement s'est voulu d'abord une volonté politique et académique de la part du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de travailler sur l'élargissement du rôle de l'université de la formation et le développement des compétences, vers une implication réelle, économique et sociale pour le développement de l'écosystème local et national concrétisé à travers un dispositif ministériel 1275. Cette implication se traduit par une participation du réseau universitaire dans la création de richesse en apportant un support réel aux porteurs de projets afin de leur donner une chance de succès lors du lancement sur le marché.

4.1. Les mécanismes du dispositif 1275 modifié par la décision 008

La mise en place des mécanismes du dispositif 1275 regroupe trois volets qui expliquent en détail la procédure à suivre pour accompagner les étudiants désirant de lancer un projet innovant:

- ✓ **Le volet pédagogique** : Qui traite de la manière de constituer l'équipe pédagogique et l'importance d'aller vers des équipes pluridisciplinaires, de l'encadrement et suivi des étudiants jusqu'à la présentation du projet devant le jury de soutenance l'obtention du diplôme.

Figure N°2 : Le volet pédagogique du dispositif 1275



Source : *Élaboré par l'auteur à partir de l'arrêté ministériel 1275*

Dans ce volet, l'accent est mis, également, sur la préparation du mémoire qui est axé sur quatre points essentiels notamment : la clarté de l'idée principale, la définition de l'apport innovant du projet, l'élaboration d'un plan d'affaire précis et enfin, l'aboutissement à un prototype en collaboration avec un partenaire socioéconomique.

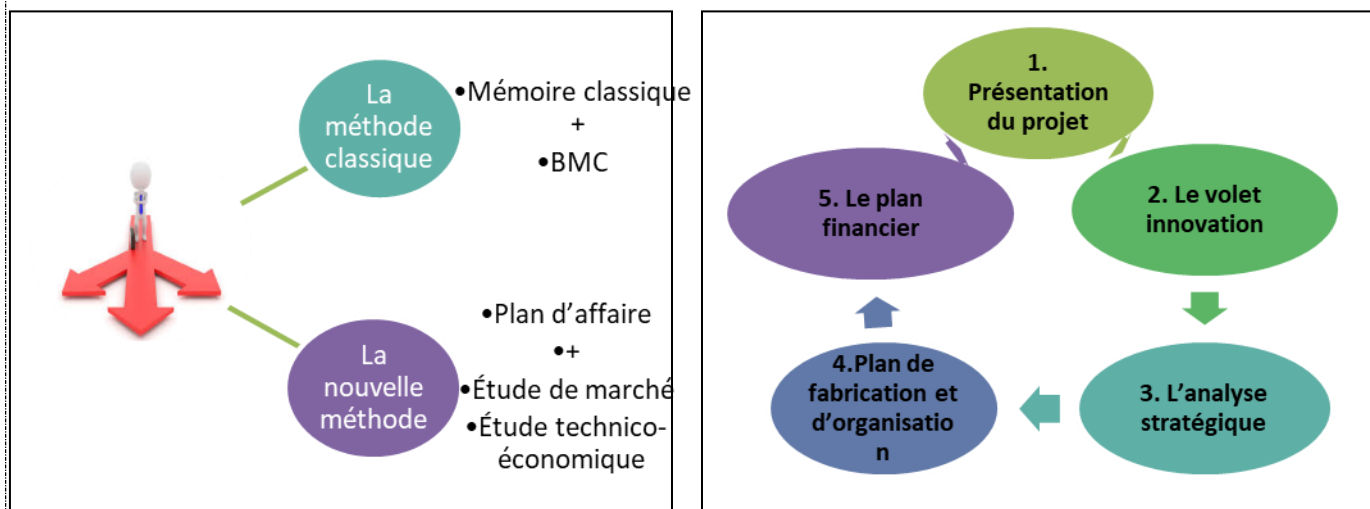
Pour le contenu du mémoire, l'équipe peut faire le choix entre deux cas : le premier c'est opter pour un mémoire classique consolidé par un BMC et une fiche technique expliquant le projet. Le deuxième cas, c'est la présentation d'un plan d'affaire détaillé avec une étude technico-économique du projet innovant.

Pour ce qui est des paramètres de l'évaluation du mémoire, ils sont scindés comme suit :

- L'idée 20%
- Le volet innovation 25%
- Le BMC 30%
- Prototypage 25%

Les étudiants obtiennent à la fin de leur cursus une attestation supplémentaire, en plus de leur diplôme principal, spécifiant qu'ils ont bénéficié d'un accompagnement et des formations au sein de l'incubateur universitaire. Cette attestation est signée par le Directeur de l'établissement universitaire et le Directeur de l'incubateur.

Figure n°3 : L'élaboration du mémoire dans le cadre du dispositif 1275



Source : Élaboré par l'auteur à partir de l'arrêté ministériel 1275

✓ **Le Label "START-UP" /Le Label "projet innovant"**

Les projets innovants inscrits dans le cadre du dispositif 1275 ne peuvent pas être présentés devant les membres du jury avant d'être pris en charge par le responsable du CATI et être enregistré au niveau de l'INAPI, ONDA afin d'être protégé.

Par ailleurs, les chefs d'équipes sont invités à s'inscrire sur la plateforme start-up.dz. Un portail national consacré pour les porteurs de projets afin de postuler et d'obtenir soit un "Label Start-up" qui est attribué à un projet d'une start-up dans un stade d'avancement assez important, ou encore "Label projet innovant" pour les projets qui ne sont encore qu'au stade de développement et de prototypage mais avec un potentiel de croissance rapide pour être transformés en start-up. Ce label est un document institutionnel avec un numéro spécifique certifiant que le projet répond à un certain nombre de critères de qualité, ce qui offre beaucoup d'avantages à ces détenteurs et leur permet d'accéder à des facilitations mis à leurs dispositions de la part de l'état notamment lors de la création de l'entreprise et avoir accès aux différentes sources de financement, bénéficier d'un accompagnement de qualité de la part des structures spécialisées en termes de formation et de développement du réseaux au niveau national.

✓ **Le volet sensibilisation et formation:**

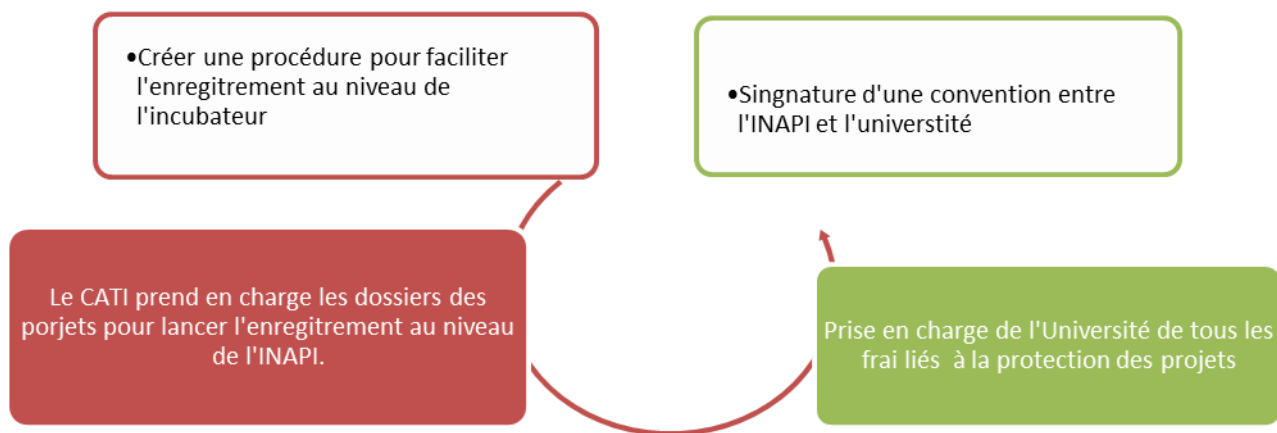
L'incubateur intervient sur plusieurs axes afin d'apporter aux porteurs de projet un accompagnement de qualité et les aider à mieux transformer leur projet en une start-up ou une micro entreprise et répondre plus efficacement aux contraintes du marché.

- ✓ **Ateliers de formation** : les formations sont dispensées par une équipe de formation permanente désignée par le directeur de l'incubateur ainsi que des formations en collaborations avec des experts consultants selon les besoins. Les axes de formation concernent les thèmes tels que le desing thinking, l'élaboration du BMC, la maîtrise de la communication, la stratégie marketing, le marketing digital, la préparation du pitch, etc.

- ✓ **Coaching:** grâce à une équipe passionnée de l'entrepreneuriat, les étudiants bénéficient d'un coaching personnalisé pour chaque équipe et pour chaque projet lors de la préparation du mémoire de fin d'étude inscrit dans cadre du 1275.
- ✓ **Réseaux et partenariat:** l'incubateur offre aussi aux porteurs de projets la possibilité de bénéficier des différents partenaires socioéconomiques qui peuvent intervenir et aider les étudiants à avoir une vision plus réaliste du marché actuel et connaître les mécanismes et les besoins réels clients potentiels.
- ✓ **Le volet droit de propriété intellectuelle:**

L'incubateur en travaillant en étroite collaboration avec le CATI, un mécanisme de protection de l'idée du projet est mis en place pour les porteurs de projets. Un mécanisme qu'on peut résumer à travers ce schéma ci dessous :

Figure N°4 : Processus de la protection des projets 1275



Source : Élaboré par l'auteur à partir de l'arrêté ministériel 1275

4.2. La modification du processus d'incubation par l'arrêté ministériel 008

te à l'application du dispositif 1275, les retours d'informations des la part des directeurs d'incubateurs ainsi que ceux du CDE, montrent que le dispositif manque de performance quant au choix des processus d'accompagnement par rapport à la nature des projets soumis à l'évaluation du comité scientifique des l'incubateur qui a pour rôle d'évaluer et de sélectionner les projets inscrits des différents candidats.

En effet, les incubateurs se concentrent souvent sur les projets de nature innovante et donc tous les projets dit d'entrepreneuriat classique n'étaient pas incluent de manière formelle dans processus d'accompagnement.

Aussi, l'arrêté ministériel 008 vient ajuster cette procédure de sélection et d'évaluation des projets soumis par les candidats.

Ainsi, l'intitulé du diplôme change pour "un diplôme une entreprise économique : Start-up/ micro-entreprise", ce qui ouvre la vois à tout types de projets permettant aux étudiants d'intégrer le processus d'incubation quelque soit la nature du projet pourvu qu'il répond à un besoin réel sur le marché. Aussi, la structure des services communs par cet arrêté ministériel est dans l'obligation de créer une cellule d'orientation qui regroupe tout les directeurs des différentes structures d'accompagnement avec le Directeur adjoint d'enseignement, des diplômés et de la formation continue ainsi que le représentant de la NESDA. Cette cellule a pour objectif de sélectionner et de

d'orienter les candidats vers le meilleur processus d'accompagnement en plus de l'évaluation des projets soumis.

4.3. Bilan de l'année 2023-2024

Selon les chiffres annoncés par le comité de contrôle de l'innovation, 6058 projets (première année) et 9337 (2^{ème} année) projets présentés et soutenus devant les membres du jury et accompagnés par des formateurs et experts.

Par ailleurs, prêt de 1400 (1^{ère} année) et 1175 (2^{ème} année) demandes de brevet enregistrées au niveau de l'INAPI. Les données montrent, également, que 25 Start-up ont été créées lors de la première année Avec un Label projet innovant délivrés par le ministère des start-up.

5. L'analyse descriptive du processus d'incubation de l'École Nationale Polytechnique d'Oran ENPO Maurice Audin

5.1. Méthodologie de travail

Dans cette partie, nous avons concentré notre travail sur la mise en place du dispositif d'incubation au niveau de l'ENPO, ainsi que sur l'impact du processus d'incubation sur les choix et le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants. Pour se faire, nous avons analysé l'ensemble des projets inscrits dans le cadre du dispositif 1275 sur une période allant de 2023 jusqu'à 2025 au sein de l'ENPO Maurice Audin.

Notre objectif est de mettre l'accent sur le profil des étudiants qui s'intéressent le plus au cadre du 1275 et de comprendre les raisons qui font qu'ils s'inscrivent dans ce processus en plus de leurs projets de fin d'étude ainsi que la nature de leur projet. Dans ce sens, l'objet de notre étude est l'incubateur de l'école polytechnique d'Oran Maurice Audin. Cette dernière dispose de six (6) départements à savoir : génie civil, génie des procédés et des matériaux, génie des systèmes informatiques, génie électrique, génie industriel, génie mécanique ainsi qu'une formation préparatoire et regroupe un ensemble de enseignants chercheurs de différentes spécialités d'où la force de l'équipe de formation de l'incubateur.

5.2. Processus d'accompagnement de l'incubateur de l'ENPO : entre un dispositif formel, difficultés de mise en place et résistance interne au changement

A. La mise en place d'un dispositif organisationnel formel au sein de l'ENPO MA

L'école nationale polytechnique d'Oran M-A a commencé par l'installation de l'incubateur à la fin de l'année 2022 avec toutes les difficultés organisationnelles et managériales liées à la nouveauté du processus et au changement qui peuvent résulter lors d'une première phase tant pour l'administration elle même que pour les enseignants encadrant invités à être une partie prenante essentielle à la réussite des projets.

Suite aux instructions ministérielles, viendra ensuite l'installation d'un service commun début de l'année 2024, avec une part budgétaire réelle consacrée à son fonctionnement et qui regroupe l'ensemble des structures d'accompagnement en plus de l'incubateur, il y eu l'installation du CDE dans le même service administrative construit spécialement pour faciliter le processus d'accompagnement des projets des étudiants.

Une structure disposant de :

- Deux salles de formation équipées de tous ce qui est nécessaires pour le bon déroulement des formations et le confort des candidats et des formateurs ;
- Des bureaux pour les directeurs de l'incubateur et du CDE ;

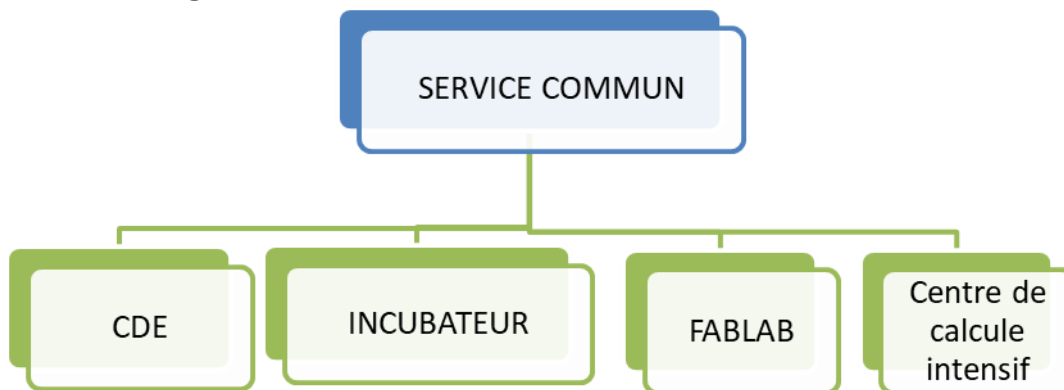
- Un espace de travail et de lecture spécifique dédié aux porteurs de projets innovants ;
- Un bureau spécifique pour la NESDA qui a commencé son travail d'assistance et d'assistance en 2025.

A.1. La structure organisationnelle de l'incubateur de l'ENPO MA

L'incubateur ainsi que les autres services d'accompagnement ont été regroupé dans une même structure afin d'optimiser la collaboration et permettre aux équipes de formation un meilleur suivi des projets.

Aussi, l'incubateur dispose d'une salle de formation ainsi que d'un espace dédié exclusivement aux étudiants porteurs de projets dans le cadre du dispositif 1275 afin de leur permettre de mieux travailler.

Figure N°5 : La structure organisationnelle du service commun de l'ENPO MA

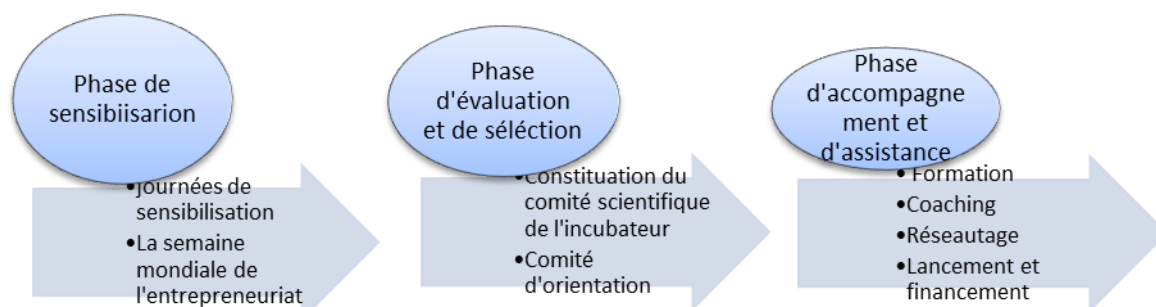


Source : Fait par l'auteur

A.2. Les phases du processus d'accompagnement de l'incubateur de l'ENPO MA

Suite aux instructions clairement établies et communiquer à l'ensemble des directeurs d'incubateurs universitaires, le processus d'accompagnement regroupe plusieurs étapes comme suit :

Figure N°6 : Processus d'accompagnement de l'incubateur ENPO MA



Source : Fait par l'auteur

A.3. Les missions de l'incubateur ENPO MA

Les missions de l'incubateur se concentrent selon les objectifs émis par le ministère de l'enseignement supérieur sur plusieurs points à savoir :

- Encourager l'esprit entrepreneurial chez les étudiants à tous les niveaux ;
- Héberger leur projets innovants et les développer ;

- Un accompagnement « sur mesure » pour chaque projet avec une équipe spécialisée dans domaine ;
- Dispenser une formation de qualité ;
- Le partage des meilleurs pratiques et des différentes expériences des jeunes entrepreneurs ;

Pour se faire, nous pouvons scinder le rôle de l'incubateur en plusieurs axes comme suit :

- **Campagnes de sensibilisation :**

Destinées à un public visé notamment les étudiants et les enseignants à travers l'organisation de journées d'information planifiées au début de l'année pédagogique en collaboration avec les différents départements. L'objectif étant d'expliquer le cadre du dispositif du 1275 et de répondre aux questions des étudiants et des encadrant et d'apporter des éclaircissements à leurs doutes et à leur appréhensions en mettant l'accent sur les avantages de ce dispositif.

Ces journées incluent également la semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui est une occasion importante puisqu'elle permet d'organiser des workshops sur un ensemble de thèmes afin de permettre d'ouvrir le débat entre les différentes parties prenantes de l'écosystème locale et national.

- **La sélection des projets innovants des étudiants :**

A travers la désignation d'un comité scientifique qui regroupe plusieurs enseignants experts dans différents domaines et spécialités. Le rôle de ce dernier été d'évaluer les projets présentés ainsi que de conseiller les étudiants porteurs d'idées innovantes.

- **La formation et l'accompagnement :**

Le programme des workshops s'est focalisé sur trois volets comme suit :

1. Volet managérial
2. Volet technico-économique
3. Volet du développement personnel

L'objectif étant d'accompagner les étudiants à travers la formation et le coaching avec des journées de formation programmées suivant un plan de formation dédié aux étudiants inscrits dans le cadre du 1275.

Pour se faire, une équipe de formation a été constituée d'enseignants spécialisés chacun dans son domaine et qui ont bien voulu répondre positivement à la demande du responsable de l'incubateur, en consacrant beaucoup d'efforts à la formation des porteurs de projets.

Tableau N°1 : Les axes de formation dispensés pour les porteurs de projets

Axe de formation	Thèmes proposés	Objectifs
L'analyse du marché et concurrence/ Pouvoir d'achat	-Étude de marché -L'analyse concurrentielle -Le marketing stratégique	-Comprendre le marché et l'influencer
Développement du projet	-Le plan d'affaire -BMC -Méthodologie de travail	-Développer son projet innovant dans de bonnes conditions.
Développement personnel	-L'entrepreneur -Design thinking	-Développer l'esprit entrepreneurial
Les sources de financement	NESDA, ANGEM, ASF	-Connaitre les sources de financement.
La culture et les valeurs du marché Algérien	Le comportement du consommateur	-Adapter l'idée aux besoins réels du marché.

Le cadre légal	Droit des affaires	-Comprendre le cadre légal du marché Algérien.
Processus de brevetage	-Comment protéger son idée? Assurée par le CATI	-Se familiariser avec le processus de brevetage.

Source : Fait par l'auteur

- **Le coaching :**

L'équipe des formateurs s'est concentrée, en plus de la formation, sur l'accompagnement des étudiants chacun dans son projet et son domaine pour structurer et finaliser leurs travaux.

- **Le réseautage**

L'incubateur intervient également, dans la phase de développement du prototype final destiné à être commercialisé et ce, par la mise en relations des porteurs de projets avec différents partenaires économiques tels que les laboratoires qui participent activement à la finalisation du projet commercialisable. Aussi, par la recherche d'entreprises partenaires pour la production et la distribution du produit final.

Selon la nature et le niveau de maturation du projet, l'incubateur joue un rôle extrêmement décisif pour faciliter le développement et le lancement des projets innovants et des futurs start-up dans les meilleures conditions sur le marché à travers la capacité des experts à identifier et à minimiser les risques liés au lancement.

- **Prise en charge financière :**

Elle prend en charge les démarches administratives et financière liées au brevetage. Ajouter à cela, une prise en charge financière du prototypage.

Par ailleurs, le processus d'incubation prévoit une étape importante lors du lancement des projets à savoir la recherche des sources de financement telles que la création de l'ASF (Algerian start-up fund) qui a pour objectif de trouver des financements pour les projets assez matures et bien développés et de les aider notamment à travers un processus bien structurer surtout pour les projets labélisés.

A.4. Les différents comités au sein de l'incubateur de l'ENPO MA

Suite aux instructions du ministère, chaque incubateur au niveau des établissements universitaires doit disposer de plusieurs comités afin de faire une meilleure sélection, orientation et évaluation des projets inscrits dans le cadre du dispositif 1275. Ainsi le processus de sélection passe par plusieurs comités à savoir :

- ✓ **Le comité scientifique** : son rôle essentiel est de sélectionner et d'évaluer les projets inscrits dans le cadre du 1275.
- ✓ **Le comité technique** : sa mission est focalisée sur l'identification des projets qui pourront, grâce au processus d'accompagnement, aboutir à des projets concrets sur le marché.
- ✓ **Le comité de formation et d'accompagnement** : il a pour première mission de former et d'accompagner les étudiants et de les aider à développer leurs projets et a les lancer dans les meilleures conditions.
- ✓ **Cellule d'orientation de l'ENPO** : cette dernière a été créée suite à l'arrêté 008 qui complète le dispositif 1275. Son rôle se concentre sur l'orientation, dès le départ, des projets afin de les inscrire soit au niveau de l'incubateur s'ils répondent aux conditions notamment le caractère innovant du projet, soit au CDE s'ils sont des projets d'entrepreneuriat classique.

B. Analyse du profil des projets inscrits dans le cadre du dispositif 1275 au sein de L'ENPO -MA

Courant la période de 2023 au 2025, l'incubateur de l'ENPO MA, a recensé plus de 87 projets innovants inscrits dans le cadre du 1275 avec cent cinquante quatre (154) étudiants incubés issus de plusieurs disciplines.

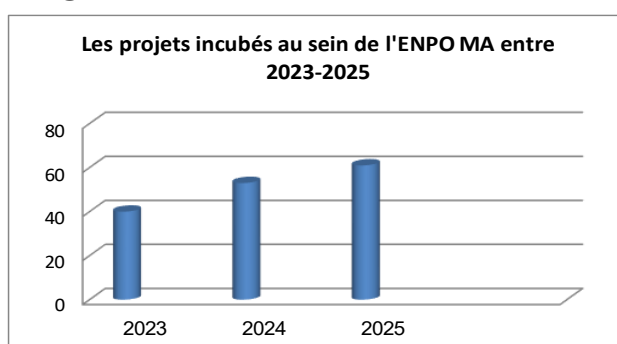
B.1. La nature des projets incubés au sein de l'ENPO MA

B1.1. Le profil des candidats incubés au sein de l'ENPO MA

Suite à l'analyse des données, les résultats montrent que sur une période trois années, les équipes inscrites dans le cadre du processus du dispositif 1275 sont naturellement de la même spécialité puisqu'ils viennent du même département. Toutefois, nous avons enregistré quelques équipes pluridisciplinaires courant le processus d'incubation ce qui peut être expliqué par :

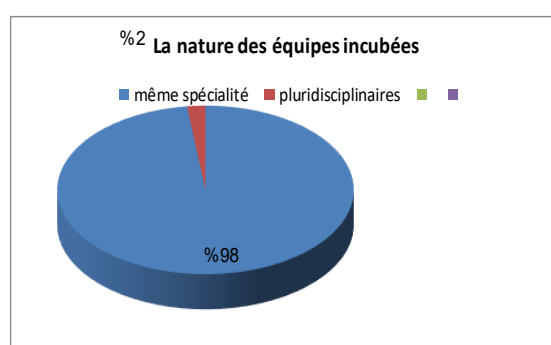
- Les relations professionnelles entre les encadrant et donc la volonté de travailler ensemble ;
- Les relations d'amitié entre les membres de la même équipe ce qui a faciliter le travail et l'a rendu plus fluide.
- Ou encore, les membres de l'équipe travaillent avec le même laboratoire.

Figure N° 7 : Les projets incubés au sein de l'ENPO MA

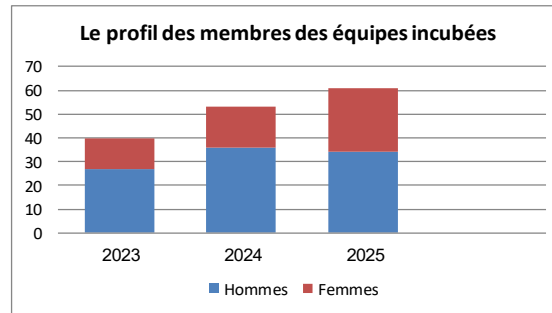


Source : Données incubateur ENPO MA

Figure N°8 : La nature des équipes incubées



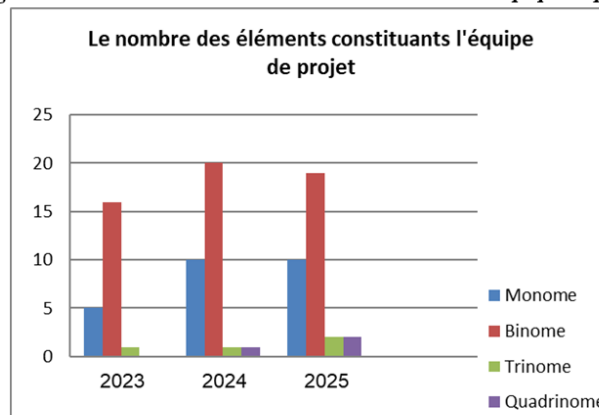
Source : adapté aux données de l'incubateur ENPO MA

Figure N° 9 : Le profil des membres des équipes incubées

Source : adapté aux données de l'incubateur ENPO MA

B.1.2. La composition des équipes

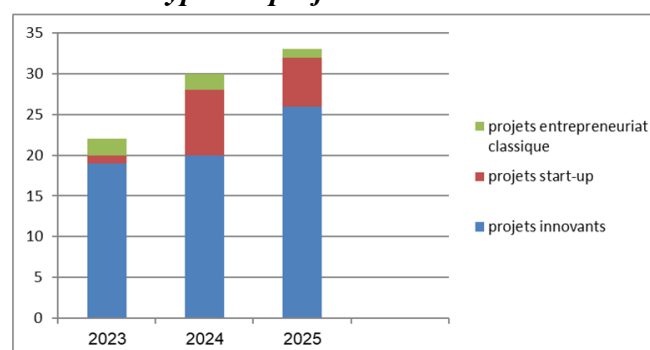
Généralement, la constitution des équipes est la résultante des affinités existantes entre les étudiants tout au long de leur cursus universitaire. Toutefois, la composition des équipes peut être issue de l'influence des encadrant et des moyens offerts par les laboratoires.

Figure N°10 : Le nombre des éléments constituant l'équipe de projet

Source : adapté aux données de l'incubateur ENPO MA

B.2. Les types de projets incubés

Les données montrent que le nombre de projets inscrits au niveau de l'incubateur de l'ENPO MA traitent différents sujets de tous les départements. En effet, les données montrent que les types de projets varient dès la phase de sélection entre les projets innovants qui constituent la majorité. Mais, également, plusieurs projets penchent plutôt vers soit l'entrepreneuriat classique soit vers la création des futures start-up. A ce sujet, trois projets start-up ont pu être concrétisées et lancées sur le marché. Ce qui peut être expliqué par le fait qu'une grande école diffère de l'université et que c'est naturellement que les étudiants choisissent des projets innovants.

Figure N°11 : Les types de projets incubés au sein de l'ENPO MA

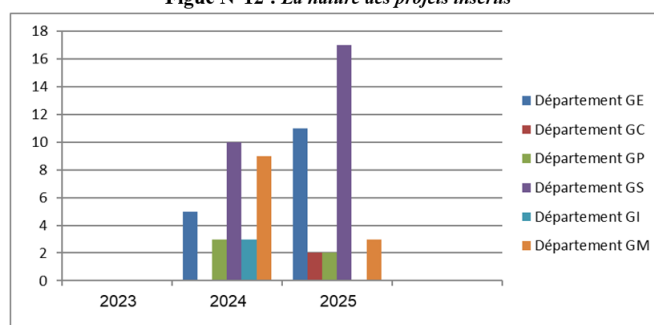
Source : adapté aux données de l'incubateur ENPO MA

Source : adapté aux données de l'incubateur ENPO MA

Concernant la nature des projets inscrits au sein de l'incubateur de l'ENPO MA, les données montrent que les projets sont dans la majorité des projets issus du département de génie de système informatique suivi par le département de génie électrique. Cet intérêt pour l'incubateur peut s'expliquer par l'état d'esprit de ces étudiants qui sont souvent très créatifs, dotés d'une curiosité scientifique et surtout qui aiment relever les défis. Les autres projets couvrent plusieurs autres sujets de différentes spécialités notamment les plus marquants sont ceux de génie des procédés qui proposent des thèmes très innovants en chimie. Le peu d'inscription des autres départements, peut s'expliquer par deux points :

- Le manque d'information quant à l'intérêt du processus d'incubation et ses avantages ;
- La résistance aux changements qui bloque le développement de l'esprit entrepreneurial ;

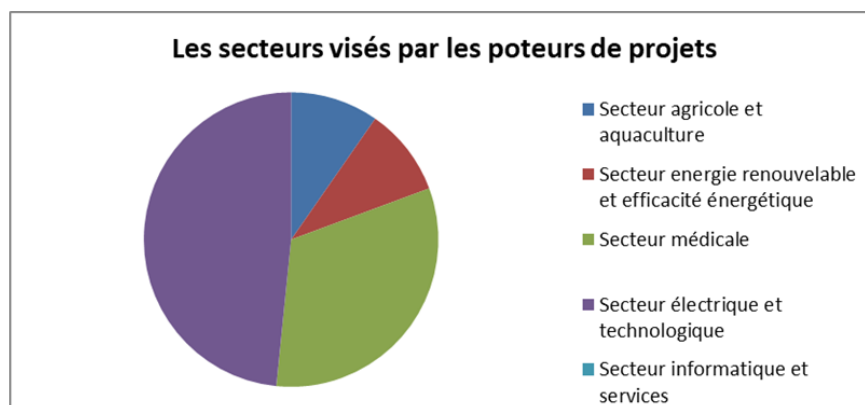
Figure N°12 : La nature des projets inscrits



Source : adapté aux données de l'incubateur ENPO MA

B.3. Les secteurs visés par les projets incubés

Figure N°13 : La nature des projets inscrits



Source : adapté aux données de l'incubateur ENPO MA

B.4. Les projets labélisés

Lors du processus d'incubation dans le cadre du dispositif 1275, nous avons enregistré courant la période allant de 2023-2025, l'obtention de sept (7) labels projets innovants. Les projets labélisés portent des thèmes en génie des procédés, génie électrique et génie des systèmes informatiques.

B.5. Le processus de brevetage

Conformément aux instructions, tous les projets inscrits dans le processus d'incubation ont été enregistrés par le service du CATI au niveau de l'ENPO MA. Suite à cette procédure, tous les projets doivent avoir un numéro d'enregistrement et de suivi au niveau de l'INAPI.

Se charge de cette démarche le directeur du CATI en étroite collaboration avec le directeur de l'incubateur afin de permettre aux porteurs de projet d'avoir une inscription conforme aux règlement de l'INAPI et d'éviter tout les vis de formes administratives qui peuvent aboutir à un refus du dossier. Ajoutant à cela, la prise en charge financière de l'ENPO MA de tous les charges liées à ce processus.

C. Le rôle des partenaires socio-économiques liés au processus d'incubation

Sachant que processus d'incubation impose la participation d'un partenaire socio-économique lors du développement du projet, nous avons noté lors du processus d'accompagnement des projets incubés dans le cadre du dispositif 1275, que la majorité des porteurs de projets trouvaient des difficultés afin de trouver des partenaires socio-économiques puisque ça diffère complètement d'un stage effectué lors de la préparation d'un PFE classique. Ainsi, nous avons constaté, les efforts très marqués des candidats pour préparer le plan d'affaire et trouver le partenaire adéquat au contexte du projet.

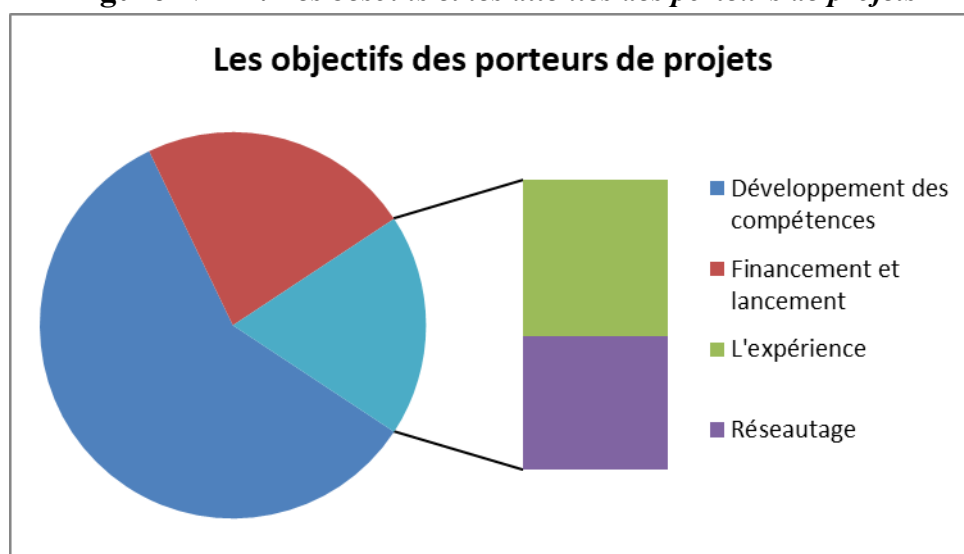
D'où l'importance du rôle de l'encadrant dans ce processus à identifier un partenaire qui peut appuyer le projet tous au long du processus. A ce sujet, nous avons encourager la collaboration entre tous les services concernés au niveau de l'ENPO MA afin de développer le réseau de l'incubateur et pouvoir intégrer les projets innovants au marché local.

D. Les besoins et les attentes des porteurs de projets

Après la sélection des projets innovants qui seront suivis et accompagnés par les formateurs experts au sein de l'incubateur, nous avons à travers un entretien personnel avec chaque équipe, pu identifier les attentes des candidats et les objectifs qui les ont motivés à s'inscrire.

A l'issue d'une expérience, nous pouvons avancer que le premier critère est de pouvoir développer leurs compétences en termes d'entrepreneuriat et de vivre une expérience différente du processus habituel du projet de fin d'étude. Sachant que la majorité des candidats ont chacun une volonté et un esprit entrepreneurial très actif. Par ailleurs, de pouvoir bénéficier des avantages offerts par l'incubateur universitaire constitue également un besoin exprimé par les étudiants notamment l'accompagnement courant le processus de brevetage ainsi que les facilités du réseautage en ce qui concerne les moyens de financement pour les projets en phase assez mature.

Figure N°14 : Les besoins et les attentes des porteurs de projets



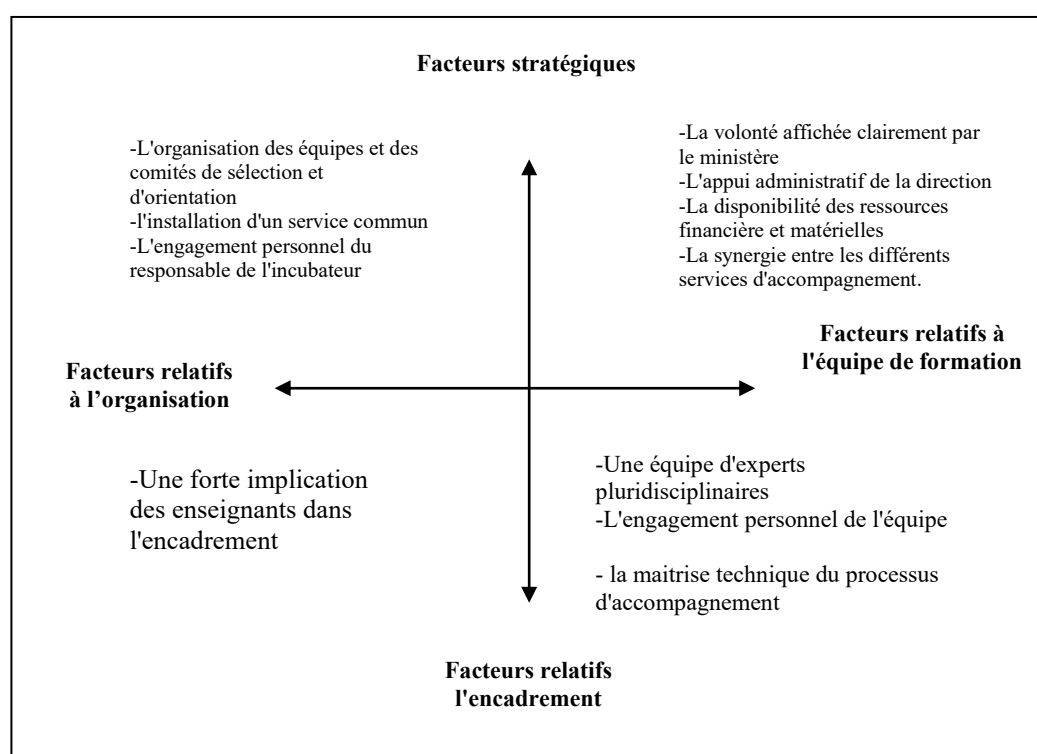
Source : adapté aux données de l'incubateur ENPO MA

E. Le processus d'incubation : entre formalisation organisationnelle, difficultés rencontrées et résistance aux changements

Le rôle de l'incubateur universitaire en premier lieu était l'accompagnement des porteurs de projet innovants afin de les aider à développer, à concevoir et à mettre en œuvre leur prototype pour ensuite arriver à réaliser le produit final pour le lancer sur le marché dans les meilleures conditions possibles. Ce processus a nécessité pour son bon fonctionnement une volonté très claire et affichée par le ministère de l'enseignement supérieur et qui s'est traduit par la création, en trois ans, d'une nouvelle structure appelé incubateur au départ, puis tout un service commun qui inclue entre autres d'autres structures telles que le centre de développement de l'entrepreneuriat CDE et le CATI qui partagent le même objectif stratégique.

Par ailleurs, parmi les facteurs clés de succès de ce processus d'accompagnement c'est les responsables des incubateurs qui se sont engagés au départ poussés par leur passion pour leur l'entrepreneuriat et grâce à leur implication personnelle ils ont pu parvenir à installer efficacement les premières briques de ce projet ambitieux et difficile à la fois. La mise en place d'une telle structure a nécessité l'implication de plusieurs parties prenantes notamment l'appui de la direction administrative, d'une équipe de formation et d'accompagnement pluridisciplinaire, de la motivation des candidats ainsi que des encadrants volontaires qui ont un impact direct sur l'élaboration du volet technique des projets.

Figure N°15 : Les facteurs clés de succès du processus d'incubation



Source : Élaborée par l'auteur

Cependant, comme tous processus nouveau, nous avons identifié plusieurs difficultés liées à la première phase de lancement des incubateurs universitaires notamment une résistance au changement des autres directions ainsi que d'une partie des enseignants se posant la question de l'utilité même de ce type de structure et sur son efficacité sur le cours et long terme. D'où l'importance de l'organisation des campagnes de sensibilisation afin d'informer et d'apporter des éclaircissements à l'ensemble des parties prenantes notamment les enseignants et aux étudiants porteurs de projets innovants et encore hésitants à rejoindre cette aventure tant académique que humaine.

6. Conclusion

A travers la création des incubateurs universitaires, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique concrétise sur le terrain une réelle volonté politique de vouloir ouvrir d'autres horizons pour l'université. Au delà de la formation pour le secteur socio-économique et industriel, l'incubateur permet d'endosser un rôle d'acteur socio-économique à part entière en termes de formation, d'accompagnement et de valorisation des projets innovants et des projets entrepreneuriaux afin d'aider les étudiants à développer leur esprit créatif et entrepreneurial pour pouvoir lancer leurs projets dans les meilleurs des conditions sur le marché nationale. Néanmoins, la mise en place du dispositif d'incubation n'est pas une démarche aisée. Ce processus avec tout les objectifs stratégiques à savoir l'installation des services communs au niveau de la majorité des universités nationales, regroupant les incubateurs et l'ouverture des centres de développement de l'entrepreneuriat CDE ainsi que les centres d'appui à la technologie et à l'innovation CATI sans oublier la mise en action des services de la NESDA au sein des universités, a permis de bousculer les habitudes pédagogiques et la réalisation d'un véritable changement organisationnel et académique au sein des universités. Un changement qui rencontre une résistance interne accrue qui refuse ce nouvel état d'esprit entrepreneurial et innovant pourtant nécessaire si nous voulons une croissance économique réelle.

7. Liste bibliographique :

Articles :

(Arlotto.J, Pacitto, & Saingre, 2015/3) : Les incubateurs de l'enseignement supérieur parient sur l'effet-réseau, Revue entreprendre et innover N°26. P 27-35.

(DJERMANE.R, 2003) : Création et démarrage d'entreprise : le concept d'incubateur. Revue des sciences humaines N°20. P 77-86.

(Mohammed, Chouam.B, & Kourbali.B, 2016): État des lieux des incubateurs Algériens : cas de l'incubateur de l'INTCIN d'Oran. Revue Algérienne d'économie et de gestion V9, N°1.P102-127.

(Bouriche & Bouriche, 2022) : Le rôle des incubateurs dans le développement économique et créativité dans les universités Jordaniennes. Journal de la paix pour les sciences humaines et sociales, Volume 6, N°2. P79-97.

Ouvrages :

(Tchouassi & Tagne, 2020): Les incubateurs universitaires pour les jeunes entrepreneurs.